



## LE CLUSTER PROVENCE ROSÉ LANCE LA 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DES TROPHÉES DE L'INNOVATION DU VIN EN PROVENCE

*6 trophées viendront récompenser les meilleures innovations  
des entreprises qui fournissent la filière vin en Provence.*



### UNE 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION EN PROVENCE VERTE

Le Cluster Provence Rosé, association de 36 entreprises fournisseurs amont et aval de la filière des vins en Provence, organise la 1<sup>ère</sup> édition des Trophées de l'Innovation du Vin en Provence, en partenariat avec le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence, le Centre du Rosé, la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Var, la Chambre de l'Agriculture du Var, Kedge Business School Toulon, le Lycée Agricole de la Provence Verte et l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance de Brignoles.

**La 1<sup>ère</sup> édition se tiendra le 26 mai 2020 au Couvent Royal de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume**, en plein cœur de la Provence Verte, berceau de la genèse du Cluster en 2014.

### LES SIX PRIX DES TROPHÉES DE L'INNOVATION DU VIN EN PROVENCE

Pour cette première édition, six prix seront décernés :

- Prix de l'innovation du process viticole
- Prix de l'innovation du process vinicole
- Prix de l'innovation environnementale
- Prix de l'innovation commerciale
- Prix de l'innovation sociétale
- Prix de l'innovation marketing/nouvelles technologies

## UNE CANDIDATURE EN LIGNE

Dès le 15 janvier 2020 et jusqu'au 28 février 2020, les candidats souhaitant participer à cette 1<sup>ère</sup> édition, pourront s'inscrire en ligne sur une plateforme dédiée : <http://www.cluster-vins-roses.com/fr/trophees>.

Qu'elles soient régionales, locales, nationales ou étrangères, toutes les entreprises travaillant pour les vins de Provence peuvent postuler aux Trophées. Les innovations présentées doivent être récentes (moins de 2 ans), être commercialisées ou sur le point de l'être.

Les écoles de commerce et de marketing peuvent également concourir en présentant un projet innovant lié au vins de Provence.

## UN JURY CONSTITUÉ D'EXPERTS

Les dossiers dûment remplis seront alors étudiés par un jury de 15 personnes constitué d'experts (Centre du Rosé, IFV, CIVP, Cluster, agence marketing). Il sera présidé par une personnalité du monde scientifique ou de l'innovation. Le jury délibèrera en avril. La remise des prix s'effectuera le 26 mai au Couvent Royal de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume autour de 300 personnes invitées pour l'événement : monde économique, viticole, institutionnel.

## UNE MÉDIATISATION DES INNOVATIONS RÉCOMPENSÉES

Les lauréats des Trophées bénéficieront d'une couverture médiatique nationale et régionale grâce aux partenariats avec la presse professionnelle et généraliste mis en place autour de l'événement.

## PROMOUVOIR L'INNOVATION AU SERVICE DES ROSÉS DE PROVENCE

Au-delà de mettre en lumière les innovations des entreprises, cette initiative cherche à montrer leur dynamisme, sans cesse à la recherche d'innovations.

## CONTACT PRESSE :

Com'en Provence : Servane Grisot : [servane@comenprovence.fr](mailto:servane@comenprovence.fr) / +33 (0)6 23 40 41 15

